



Contact : resf93@gmail.com

APPEL AUX ENSEIGNANTS ET PERSONNELS DES LYCEES **8eme PARRAINAGE/MARRAINAGE** **DE LYCEENS ET LYCEENNES SANS-PAPIERS**

Après deux années rendues très difficiles par la pandémie pour toute la population, mais encore davantage pour les plus précaires, les jeunes migrants scolarisés dans les établissements de notre département, sont toujours nombreux à nous solliciter pour obtenir après leur majorité le titre de séjour leur permettant de continuer leur formation et de s'insérer dans la vie active.

Ils ont dû surmonter de graves problèmes, liés à la précarité de leurs conditions de logement, à la difficulté de suivre des cours à distance, voire même de se nourrir pendant les confinements. Beaucoup connaissent toujours des situations matérielles pénibles lorsqu'ils sont isolés, ne bénéficient plus de la protection de l'Aide sociale à l'Enfance à leur majorité, voire n'en n'ont jamais bénéficié. Même ceux qui vivent avec un membre de leur famille connaissent parfois des parcours compliqués.

Mais tous souffrent plus encore des obstacles mis à leur régularisation administrative :

- Depuis maintenant plusieurs années, la dématérialisation des procédures de régularisation et le blocage des prises de rendez vous pour déposer une demande en préfecture ont des conséquences dramatiques pour les usagers.
- Les jeunes ayant atteint leurs dix-huit ans sont ainsi obligés de passer par le tribunal administratif (engageant une procédure de référé « mesure utile » - RMU) pour espérer obtenir un rendez-vous en préfecture et enfin déposer leur dossier.
- Les délais d'attente sont d'au moins un an et, pendant cette longue période, ces jeunes ne peuvent pas ni s'inscrire à l'université, ni commencer un apprentissage ou travailler.
- Et lorsque le dossier est enfin déposé, son instruction s'enlise pendant des mois durant lesquels le ou la jeune majeur-e ne détient qu'un récépissé sans autorisation de travail. Et l'issue est trop souvent une injuste obligation de quitter le territoire français.

Face à cette absurdité, le Réseau Education Sans Frontières organisera cette année

son 8ème parrainage/marrainage
d'élèves sans-papiers en attente de régularisation
SAMEDI 20 NOVEMBRE / 10 H 6 12 H
AUDITORIUM de la BOURSE DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL
Place de la Libération Bobigny/ M° Pablo Picasso ou tram T1

Nous avons besoin de vous, pour parrainer un jeune de votre lycée,
aux côtés des élu-e-s qui ont accepté de s'engager à nos côtés,
pour représenter votre lycée ou simplement
pour assister à cet événement et manifester votre solidarité.